

BULLETIN MUNICIPAL

2021

M



OMUY



**MEILLEURS
VOEUX**

2022



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
samedi : 9 h - 11 h

A l'agence postale, vous pouvez réaliser les opérations suivantes :

- Achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages colissimo
- Affranchissement de courrier et colis y compris en « suivi » et « recommandé ».
- L'acheminement de ces courriers peut être suivi à tout moment par internet.
- Retrait et dépôt d'argent pour les titulaires d'un compte à la banque postale
- Les paiements en espèce, par chèque ou par carte.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE A HAGETMAU

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
De 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h
Fermée le mardi

LOCATION SALLES COMMUNALES

• SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Momuy : 110 € pour 1 jour et 160 € pour 2 ou 3 jours

Même tarif pour les membres des associations communales uniquement, qui ne sont pas domiciliés sur la commune (*en sont exclu leur famille*)
Pour les gens extérieurs à la commune : 150 € / jour

• SALLE D'ACTIVITÉS

Réunions diverses hors communes : 50 €
Pour les habitants de Momuy : 100 € le week-end
Personnes hors commune et réunion avec repas : 200 € le week-end

• PETITE SALLE : 50 €

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

- TERRADE Noé - 09 août 2021
- BEOLETTO Martin - 06 octobre 2021
- REGO CORREIA Inacio - 21 octobre 2021

• DÉCÈS

- GUIMON Olympe - 11 février 2021
- DEYTS Anthony - 13 mars 2021
- DESSA Christian - 12 juin 2021
- DESSA Emilie - 23 juillet 2021
- CASADAMON André - 04 août 2021



LE MOT DU MAIRE

Chers Momuyais,

A l'aube de cette nouvelle année 2022, je vous adresse, à chacun d'entre vous, à vos familles, vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. La joie et la douceur qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.

La pandémie du covid bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Elle est contraignante dans beaucoup de domaines. Trop de choses sont dites dans les médias, de nombreuses règles ont été commandées, je me dispenserai d'ajouter des commentaires mais la santé publique est un sujet très important que l'État prend très au sérieux. Au sein de chaque collectivité, les élus que nous sommes en ont fait l'expérience. C'est ensemble, chacun à notre niveau d'influence, que nous nous efforcerons de faire en sorte que nous puissions supporter cette période difficile.

Pour ma part, sur le plan municipal, le plus compliqué dans cette période est de ne pas pouvoir vous rencontrer. L'annulation des retrouvailles annuelles pour la cérémonie des vœux en 2021 et ce début 2022 est un crève-cœur.

Notre fonctionnement a été modifié mais nos associations ont quand même réussi à proposer des activités ou des manifestations, j'en veux pour preuve la journée de fête le 21 août, la reprise du basket, les rassemblements des pétanqueurs, aînés ruraux ou le repas des anciens cet automne. Nous restons disponibles pour vous rencontrer et répondre à vos différentes interrogations. Il faut absolument garder le moral, et j'espère du fond du cœur que vous avez tout de même pu passer de bons moments en ces fêtes de fin d'année.

En 2021, l'équipe municipale s'est affairée à étudier un réaménagement du bourg. Le cabinet CAUROS nous a restitué son travail. Des solutions de financement sont à l'étude pour mener à bien ce projet. Une commission a également travaillé sur le futur document d'urbanisme communautaire pour préparer les futures zones constructibles de notre village. Le déploiement de la fibre optique est prévu courant 2022. Pour cette raison, la commission voirie a relevé tous les besoins d'élagage nécessaires pour dégager les réseaux téléphoniques sur notre territoire. Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des opérations menées en 2021.

Je tiens à saluer, Mme Marie Laure Deslous qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Pendant 20 ans, elle a accompli sa mission d'enseignante et directrice avec sérieux et bienveillance au sein de notre école. Nous garderons le souvenir d'une « maîtresse » qui a fait honneur à son institution.

Enfin, j'aurais une pensée émue pour Claude Labégaria. Maire de Cazalis, disparu récemment. Il était le président de notre regroupement pédagogique du Luy-de-France. Nous conserverons l'image d'une personne joviale, toujours à l'écoute et investie au service des différentes écoles de notre RPI pour améliorer le quotidien de nos petits écoliers.

Ainsi, mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022. Que cette année nous permette de retrouver une vie sereine et libérée.

David NOGUÈS



BUDGET EN 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		452 253 €
1	Fournitures (Eau, EDF, Téléphone) petits tx bâtiments, voirie, matériel	113 160 €
2	Frais de personnel	128 943 €
3	Participations - Subvention - Secours	75 050 €
4	Intérêts emprunts et charges exception	18 300 €
5	Amortissements - Charges exception	4 000 €
6	Reversement sur impôt	18 000 €
7	Dépenses imprévues	23 600 €
8	Virement à l'investissement	71 200 €

RECETTES		452 253 €
1	Produits des services	8 450 €
2	Travaux en régie	2 000 €
3	Impôts et taxes (impôt locaux)	188 000 €
4	Dotations et Participations (de l'État)	96 290 €
5	Loyers et locations	29 000 €
6	Produits exceptionnels	6 360 €
7	Excédent antérieur	122 153 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		220 614 €
1	Capital des emprunts	58 200 €
2	Subv. Équipement (tx Sydec)	4 000 €
3	Terrain et matériel	61 700 €
4	Bâtiments et Voirie	43 900 €
5	Opération bourg et mairie	16 200 €
6	Déficit reporté	36 614 €

RECETTES		220 614 €
1	FCTVA - Taxe aménagem. - Caution	16 000 €
2	Financement déficit reporté et RAR	97 534 €
3	Subventions	31 380 €
4	Amortissement et cession immo.	4 500 €
5	Virement du fonctionnement	71 200 €

DÉTAIL DE CERTAINS ARTICLES

6554 : PARTICIPATIONS À CHARGES INTERCOMMUNALES	
- SYDEC :	5 500 €
- ADACL :	600 €
- SIVU scolaire :	30 000 €
- ALPI (Extranet + DPO) :	250 €
- Redevance France Télécom :	500 €
- DPO :	150 €
TOTAL :	37 000 €

6574 : SUBVENTIONS	
- Comité des fêtes :	400 €
- Momuy Sports :	2 000 €
- A.C.C.A	-
- Lous Amics Cantadous :	250 €
- Coopérative scolaire :	650 €
- Amicale du Luy :	250 €
TOTAL :	3 550 €
- Indemnités Maire et Adjoints :	23 000 €
- Frais de personnel :	128 943 €

(dont subvention de 14 136 € versée par la Poste à déduire)
* A noter que la subvention à l'ACCA n'a pas été budgétisée ni versée, car l'ACCA souhaite s'acquitter de sa participation au local.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE MOMUY QUI ACCUEILLE 50 ÉLÈVES

• Personnel : surveillance, cantine et nettoyage : 20 618 - 7 640 € (participation des communes) =	12 978 €
• TAP Momuy pour 6 mois : 3595 - (aide de l'État 1 410 €) =	2 185 €
• Produits entretien ménager :	1 150 €
• Décapage sol et vitres :	288 €
• Chauffage + électricité :	4 500 €
• Consommation eau :	750 €
• Téléphone + Internet :	465 €
• Subvention coopérative scolaire :	650 €
• Participation SIVU :	29 088 €
TOTAL :	52 054 €

Principales dépenses 2021

MATÉRIEL

- Ordinateur mairie + station d'accueil : 1 407 €
- Armoire et sièges bureau école : 674 €
- Masses tracteur : 421 €
- Chauffe-eau T4 Poste : 639 €
- Adoucisseur T4 Poste : 1 432 €
- Achat sèche-linge cantine : 499 €
- Voiture 6 527 € (part. Argelos : 2192) : 4 335 €
- Taille-haies : 777,60 € (achat avec Argelos) part Momuy : 390 €

TERRAIN

- Étude aménagement bourg : 11 136 €

BÂTIMENT

- Sinistre parvis église : 1 248 €
- Rénovation T4 La Poste: réfection façades, gouttières, bandeaux, porte de garage, location nacelle : 17 758 €
- Dallage et carrelage auvent salle polyvalente et siège : 7 070 €





TOUS LES DECHETS SE TRIENT

À compter du 1er janvier 2022

Tous nos déchets plastiques seront triés et valorisés

Nous avons pour habitude de déposer dans nos conteneurs de tri jaunes les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les briques alimentaires. Tous les autres emballages plastiques, ne pouvant être recyclés, devaient être jetés dans nos poubelles avec les ordures ménagères. Ces emballages concernent toutes les barquettes, tous les pots, boîtes, tubes, également les sacs, sachets, films plastique, et enfin tous les petits emballages plastique.

Ces emballages étant de plus en plus utilisés par les ménages, il était impératif de les recycler afin de réduire les déchets. Donc tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des nouvelles méthodes de recyclage. Ces recherches ont abouti sur des nouvelles solutions de recyclage, pour le bien être de notre planète.

NOUVEAU DANS LE CONTENEUR JAUNE

NOUVEAU AU 1/01/22

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal

Bouteilles, flacons et bidons



Briques alimentaires et emballages métalliques



NOUVEAU

Toutes les barquettes



NOUVEAU

Tous les pots, boîtes et tubes



NOUVEAU

Tous les sacs, sachets et films



NOUVEAU

Tous les petits emballages métalliques



Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

DEPUIS LE 1/01/2022 *

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur. Attention : il faut bien séparer les emballages avant de les trier.

JE TRIE DÉJÀ

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON

JE TRIE DÉJÀ

EMBALLAGES EN MÉTAL

JE TRIE EN +

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

JE TRIE DÉJÀ

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

JE TRIE DÉJÀ

BRIQUES ALIMENTAIRES

JE TRIE DÉJÀ

EMBALLAGES EN VERRE

JE TRIE EN +

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

L'exercice 2020 a été doublement marqué par l'épidémie de la Covid-19 qui est d'abord venu impacter l'activité des différents services communautaires qu'ils relèvent soit directement de la Communauté de communes, soit du Centre intercommunal Action Sociale.

La communauté des communes a fait appel à un cabinet d'études (ESPELIA) pour mener un audit budgétaire et ressources humaines de début de mandat permettant de connaître la santé financière de Chalosse Tursan, d'identifier les marges de manœuvre budgétaire et d'évaluer la soutenabilité financière des projets envisagés sur la nouvelle mandature.

Quelques actions menées à ce jour :

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : l'objectif de l'OPAH est de réhabiliter, ou remettre sur le marché, 325 logements : 275 occupés par les propriétaires et 50 logements locatifs.

Le montant prévisionnel, sur 3 ans, consacré à cette opération par la CCCT, est de 650 300 €, selon la répartition suivante :

- Propriétaires occupants - maintien à domicile : objectif de 112 logements, budget de 56 000 €
- Propriétaires occupants – efficacité énergétique : objectif de 95 logements, budget de 47 500 €
- Propriétaires bailleurs : objectif de 50 logements, budget de 500 000 €
- Logement habitat indigne : objectif de 6 logements, budget de 46 800 €.

Début 2021, ont été réalisés, 8 logements locatifs, 22 logements en autonomie et 31 logements en amélioration énergétique. Durant cette année, d'autres propriétaires ou bailleur ont sollicités ce dispositif.

Quelques chiffres concernant les ressources de la collectivité :

- Service culturel : 12 agents
- Service tourisme : 5 agents
- Service technique : 10 agents
- Service administratif : 13 agents

Développement économique :

- Technopôle agroalimentaire - Agrolandes :
Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement économique de moyen et long terme, centré sur le développement de la filière agroalimentaire.
Coût annuel 27000 € environ.

- Aide à l'investissement des entreprises à hauteur de 40 000 € par an

- Accompagnement des entreprises (développement, prospection) : Coût annuel : 52 000 €

- Participation foncière sur les zones économiques de Saint-Sever, Montaut, Samadet, Hagetmau, Geaune et du syndicat mixte Garlin Pyrénées.

Développement touristique :

- Depuis le 1er janvier 2021, la fusion des offices de tourisme des intercommunalités Chalosse Tursan et Côteaux et Vallées des Luys en SPL (société publique locale) est l'unique outil touristique de notre territoire.

La communauté de commune Chalosse Tursan verse environ 400 000 € pour assurer ce service.

Notre territoire est représenté par 2 offices du Tourisme à Hagetmau, Saint-Sever et à la Maison de la céramique à Samadet.

Culture :

Participation aux diverses activités des médiathèques.
Coût du service en 2020 : 685 167 €

- Saint-Sever : 253 984 €
- Hagetmau : 272 275 €
- Geaune et Samadet : 158 908 €

Voirie :

- Programme d'entretien de la bande de roulement pour 896 000 €
- Étude et travaux sur ouvrages d'art : 262 732 €
- Points à temps (PAT) + PAT entreprise = 61 394 €
- Enrobés à froid = 4 906 €
- Autres chantiers voirie en régie : 31 318 €
- Acquisition de panneaux de police et de direction = 17 645 €

CIAS :

La communauté des communes a versé une subvention d'équilibre de 1 820 000 € pour assurer le financement des services proposés (hors EHPAD de Saint-Sever et Samadet ; SSIAD -Service de Soins Infirmiers à Domicile - disposant d'un budget propre sans intervention de Chalosse Tursan)

1 / Services enfance-jeunesse : 22 ETP

- Crèche (Saint-Sever) taux d'occupation : 52,66 %
- Halte-Garderie (Hagetmau) : taux d'occupation : 59,40 %
- Accueil de loisirs (Saint-Sever) : heures d'animation : 15 629 ; moyenne enfants utilisateurs de 3 ans à 12 ans par jour d'ouverture : 72 ; jours d'ouverture : 92
- Accueil de loisirs (Hagetmau) : heures d'animation : 15 450 ; moyenne enfants utilisateurs de 3 ans à 12 ans par jour d'ouverture : 56 ; jours d'ouverture : 92
- Accueil de loisirs (Geaune) : heures d'animation : 5 189 moyenne enfants utilisateurs de 3 ans à 12 ans par jour d'ouverture : 17 ; jours d'ouverture : 92
- Relais assistantes maternelles (Saint-Sever) : 21 assistantes maternelles utilisatrices
- Relais assistantes maternelles (Hagetmau) : 21 assistantes maternelles utilisatrices
- Relais assistantes maternelles (Geaune) : 7 assistantes maternelles utilisatrices : 7

2. Services personnes âgées et handicapés :

- Service de Maintien à domicile : personnels (ETP) : 39,96 usagers : 269
- Service de Soins Infirmiers à domicile : personnels (ETP) : 11,80 ; usagers : 96
- Portage de repas à domicile : personnels (ETP) : 2,30 sur 2 tournées ; livraison 5 jours sur 7 ; usagers : 122 ; repas livrés en moyenne par jour : 63
- Télé-alarme : bénéficiaires : 254 dont 94 aidés financièrement par le CIAS

3. Services pour tous :

- Actions sociales (secours) : 3 405 € pour 14 bénéficiaires
- Aide au transport personnes âgées isolées (Minibus) : personnel (ETP) : 1 agent ; utilisateurs : 36

Divers :

- Subventions aux clubs sportifs gérant une école de sport : 73 000 € environ
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) – 170 000 € environ
- Mise en place d'une subvention pour l'enseignement musical sur les ex-territoires du Tursan et du Cap de Gascogne : 27 000 € pour 157 élèves.
- Adhésion au conservatoire des Landes permettant l'accueil de 90 élèves pour l'ex-territoire d'Hagetmau communes unies : 101 000 € environ.

SMU - ÉCOLE DE MOMUY

Le RPI du Luy de France enregistre 124 élèves pour la rentrée 2021-2022. La répartition est la suivante :

Momuy : 48 élèves pour 3 niveaux, Nassiet 38 élèves pour 3 niveaux et Castaignos-Souslens 38 élèves pour 3 niveaux.

La bonne nouvelle aura été la réouverture du 2ème poste d'enseignant à Nassiet (fermé en 2019) pour assurer un encadrement correct pour nos enfants. Enfin, l'Éducation Nationale aura entendu les revendications des élus, parents et enseignants.

En 2021, les conditions sanitaires ont demandé beaucoup d'investissement aux enseignants et aux personnels de nos écoles. Régulièrement, il leur a fallu de la patience et du courage pour s'organiser et respecter les différents protocoles. Les enfants aussi ont su s'adapter à ces différentes situations. Les cantines ont dû être organisées en double service.

Cet automne, à la suite du décès de Claude Labégaria, David Noguès a pris la présidence par intérim du syndicat. Le 25 janvier 2022, les délégués du SIVU ont désigné D. NOGUES comme président du RPI du Luy de France.

BUDGET SIMU du Luy de France

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère Général	68 847 €
Charges de personnel	108 500 €
Charges de Gestion Courante	6 300 €
Charges exceptionnelles	1 700 €
TOTAL	185 347 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de Charges	7 000 €
Produits Service	50 000 €
Dotations et Participations	115 000 €
Résultat reporté	13 347 €
TOTAL	185 347 €



L'instruction de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avance dans les délais prévisionnels. En 2021, le Projet d'Aménagement et de Développements Durables (PADD) a été validé par chaque commune du territoire puis par l'assemblée communautaire.

Ce document a permis de définir l'aménagement des paysages, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, les orientations générales d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, des loisirs, des réseaux d'énergie et numériques. Enfin, il a permis de fixer les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Le PADD a pour but de répondre aux attentes des services de l'État et de réduire la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de 30% pour les 10 prochaines années par rapport à la consommation effectuée lors de la dernière décennie.

En parallèle, une commission locale a examiné les terrains proposés par les propriétaires avec l'aide du cabinet CREHAM. D'après les premiers échanges, il s'avère que de nombreuses sollicitations auront du mal à être éligibles pour intégrer les futures zones constructibles.

Pour 2022, un zonage d'assainissement sera effectué sur toutes les communes de notre territoire. Il sera conduit par le syndicat des Eaux du Tursan, principal organisme public concernant le traitement des eaux de la communauté des communes. Un cabinet spécialisé va être missionné pour réaliser cette prospection. Cette étude permettra de définir les moyens d'assainissement de nos futures zones constructibles et de statuer sur l'aptitude des sols.

En conséquence, cela permettra au niveau local, de bien situer nos possibles futures zones à urbaniser et de définir les moyens de traitement des eaux usées.

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

En 2013, outre 18 communes de l'agglomération de Mont de Marsan déjà déployées par une initiative privée d'Orange pour le raccordement très haut débit et 20 communes du Grand Dax concernées par le RIP Numérid@x, le SYDEC (Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes) s'était chargé de raccorder les 292 communes restantes à la fibre optique par une initiative publique. Des travaux de déploiement du réseau étaient donc actés pour 10 ans en 2 exercices de 5 ans pour toutes ces communes dans un partenariat d'initiative publique avec l'État. La plupart des villages auraient eu une montée en débit Adsl mais notre commune faisait partie des rares villages à se voir doter du déploiement de la fibre optique.

Hélas, en 2017, l'État a cessé de subventionner le projet, nécessitant la modification du plan de déploiement pour le SYDEC.

En mars 2019, le SYDEC, à l'initiative de Mr Martinez, conseiller départemental a donc lancé un AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), dispositif gouvernemental confié à un acteur privé qui permettrait de faire raccorder 100% des locaux à la fibre optique d'ici fin 2022. Cette proposition a été retenue par les services de l'État afin que notre département soit l'un des premiers complètement fibrés au niveau national.

Cet AMEL a été remporté par Altitude Infrastructure qui va donc déployer dans son périmètre la fibre optique sur ses fonds propres mais sera pleinement propriétaire de son réseau, alors que dans le cadre du réseau public, le département qui est propriétaire du réseau délèguera seulement son exploitation à un partenaire privé. Altitude Infrastructure déploiera donc la fibre dans 163 communes (intégralement) et dans 55 communes partiellement, aux côtés du SYDEC dans le cadre du réseau public La Fibre Nouvelle-Aquitaine.

Les travaux comprennent l'installation de 105 000 prises FTTH (fibre jusqu'à l'abonné), pour atteindre le raccordement de 100% des locaux landais à l'horizon fin 2022.

Pour notre commune, c'est le SYDEC qui est chargé du déploiement de la fibre optique. Les études ont commencé et les travaux sont prévus courant 2022.

Pour mémoire, la participation financière de la communauté des communes Chalosse Tursan pour la période 2014-2021 est estimée à 1 215 000 €. Cette contribution annuelle (221 000 €) est financée via la souscription, par le SYDEC, d'un prêt d'une durée de 20 ans.

ÉLAGAGE

Le 9 octobre dernier, les propriétaires de parcelles situées en bordures de routes communales concernées par des besoins d'élagage, ont été conviés à une réunion d'information sur l'ébranchage des arbres en bordures des voies.

Cette initiative faisait suite à une demande des services de voirie de la communauté des communes Chalosse Tursan qui a constaté que des arbres ombrageaient les routes causant des dégradations plus rapides du revêtement ainsi que d'observations formulées par les entreprises chargées de préparer le déploiement de la fibre optique sur les poteaux de téléphonie en zone rurale.

Au cours de la séance, les devoirs et obligations réglementaires d'entretien des arbres ont été rappelés aux personnes présentes. Des propriétaires désirant une mutualisation des travaux se sont manifestés et ont souhaité que la commune supervise cette opération.

Le conseil municipal a donc sollicité la société Atout Vert pour évaluer ces travaux d'élagage. Une participation de la commune à ces travaux a été actée, le reste à payer demeurant à la charge des propriétaires. Les travaux d'abattage ne sont pas pris en compte par notre collectivité.

D'autres propriétaires ont décidé de gérer eux-mêmes directement ces entretiens. L'ensemble de ces travaux devrait être terminé pour le mois de mars 2022.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le conseil municipal a chargé le cabinet CAUROS, basé à ST Geours de Marenne de réaliser une étude pour réaménager, moderniser, embellir et sécuriser le cœur de notre bourg.

Il est vrai que régulièrement, guidés par les GPS, des camions de gabarit important s'engagent dans la rue centrale du bourg en direction de Brassempouy. Ne pouvant passer, ils occasionnent des dégâts sur les habitations ou mobiliers urbains. De plus, la sortie de l'école provoque souvent des croisements de véhicules dans la rue des Arènes obligeant les conducteurs à réaliser des manœuvres difficiles.

Pour ces raisons, il a donc été imaginé un réaménagement de notre voirie de centre bourg, de l'actuel terrain de tennis

et de la place des arènes tout en privilégiant la sécurité des piétons. Une circulation à sens unique est prévue sur certaines parties. Enfin une réfection totale des trottoirs le long de la route d'Hagetmau Orthez serait entreprise. L'opération prévue en 5 parties distinctes est estimée autour de 900 000 €.

Bien entendu, la réalisation de cette opération nécessitera des financements importants et seront conditionnés à la participation des autres collectivités (Etat, Département et communauté des communes) ainsi qu'à la possibilité de les réaliser sans mettre en danger nos ressources budgétaires.

JOURNÉE NETTOYAGE



Contacté par l'association Hagetmautienne Doggy run 40, la municipalité aidée de bénévoles de la commune, ainsi que des membres de l'association, ont participé au nettoyage du chemin en contrebas du cimetière de Saint Martin. Cela a permis de dégager de nombreux débris dans une bonne ambiance conviviale et citoyenne.



TOUR DE FRANCE

Ce vendredi 16 juillet, la grande boucle du tour de France nous faisait l'honneur de traverser notre village lors de sa 19ème étape entre Mourenx et Libourne. Cet événement populaire a permis aux momuyais et aux habitants des alentours de venir encourager ces grands sportifs ainsi que sa caravane, toujours aussi festive. Au km 34, au pied de la côte du village, une chute collective aura permis une mise en lumière médiatique et inattendue de Momuy.



COMMUNICATION

Site internet

Durant cette année 2021, nous avons pour projet de créer notre propre site internet qui avait pour but d'informer en continu nos administrés sur la vie de la commune.

Malheureusement, le lancement de ce site a été retardé par notre Agence Informatique. En effet, l'ALPI travaille sur la création d'une nouvelle architecture Web de ses sites internet, ce qui représentera une opportunité majeure en générant de nombreux avantages. De ce fait, les sites qui seront élaborés grâce à cette nouvelle plateforme offriront aux collectivités territoriales une expérience numérique unifiée, et aux administrés une navigation de qualité supérieure.

Au vu de ces avancées notables, nous avons fait le choix de patienter quelques mois afin de vous offrir un site possédant les meilleures avancées technologiques.

INTRAMUROS

Afin de pallier aux besoins de communication de notre collectivité, nous avons mis en place l'application « Intramuros ». Ce système d'information permet aux administrés de recevoir les alertes concernant les événements, points d'intérêts, dangers directement sur

leur smartphone. Ils peuvent être également informés sur les services des associations, écoles, commerces...

Nous envisageons d'organiser deux demi-journées pour installer cette application sur les téléphones portables des résidents qui ont besoin d'aide, et de les aider à se familiariser avec ce nouvel outil de communication.

Facebook

En complément, nous avons créé une page Facebook dans le but d'élargir notre communication à un public plus large, et rester accessible à tous les internautes, même ceux ne disposant pas de profil Facebook.

Logo

Vous avez dû remarquer, pour ceux qui ont déjà découvert nos structures de communication, notre nouveau logo. Nous avons lancé en début d'année un concours participatif pour sa création. Nous remercions l'ensemble des participants pour leur collaboration. Le conseil municipal s'en est inspiré pour créer ce symbole graphique, que vous retrouverez désormais dans vos courriers et communications diverses de notre village.



CORALIE

Pourquoi avoir postulé sur notre commune ?
Domiciliée à Aubagnan, l'école de Momuy représentait pour moi une opportunité par rapport à la distance.

Quelles classes préférez-vous enseigner ?
Je n'ai pas de niveau de préférence, j'apprécie d'enseigner autant les maternelles que les primaires.

Pensez-vous rester dans notre école ?
Oui mon projet est de rester dans cette école, dans laquelle il y a une très bonne équipe qui s'entend bien, avec un esprit de cohésion, ce qui crée une bonne ambiance un peu familiale. Même constat également avec les enseignantes du RPI.

Qu'est ce qui vous plaît dans votre métier ?
Avant tout le contact avec les enfants, le fait de les voir évoluer tout au long de l'année. Élaborer avec eux des projets afin de les amener à s'enrichir de nouvelles connaissances.

Originaire de Momuy, Manon DARRIAU travaille sur notre commune depuis la rentrée, en remplacement provisoire de Sylvie. Nous lui avons fait un interview.

Pourquoi avoir répondu à cette offre d'emploi ?
Titulaire du CAP Petite enfance, mon projet professionnel est de devenir ATSEM, métier pour lequel je travaille actuellement pour passer le concours. C'est donc naturellement que j'ai accepté cette mission afin de me perfectionner.

Quelles sont tes principales missions ?
La surveillance des enfants à la garderie, également la cantine pour le service.

A ton avis, quelles sont les qualités nécessaires pour occuper ce poste ?
Je pense qu'il faut avoir de la patience, de la pédagogie mais aussi être à l'écoute et garder autant que possible le sourire.

Qu'est-ce qui te paraît le plus difficile dans ce métier ?
Parfois c'est un peu compliqué d'affirmer son autorité, notamment avec certains enfants qui sont un peu dissipés.

Et que préfères-tu ?
Bien sûr c'est le contact avec les enfants, les moments partagés avec eux. Particulièrement lors d'échanges que l'on peut avoir au travers des jeux, qui emmènent des discussions amusantes et très agréables : « auprès des enfants on oublie tous ses problèmes ».



MANON



THEOTIME PRINCE

Durant cette année, Hubert, notre cantonnier qui a travaillé pendant un an sur notre commune a décidé de changer d'horizon professionnel. Il s'est dirigé vers un emploi de formateur technique dans le milieu pénitencier. Nous lui souhaitons de réussir dans son nouvel emploi.

En conséquence, nous avons recruté un nouvel agent technique communal, que vous avez peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer.

Théotime, peux-tu te présenter ?
Originaire de Toulon dans le Var, où j'occupais un poste d'employé au centre de l'enfance, j'ai 34 ans et suis arrivé il y a un an et demi sur la commune d'Argelos pour raisons familiales.

Quelles sont tes principales missions ?
L'entretien des espaces verts, qui représente la majorité de mon activité, puis le bricolage dans le cadre des réparations ou de la rénovation des bâtiments.

Quelles sont d'après toi les qualités nécessaires pour accomplir ton travail ?
L'organisation, la polyvalence et l'autonomie sont les trois principales compétences requises. Le plus important est avant tout de savoir lister les priorités.

Qu'est-ce qui te plaît dans ta nouvelle activité ?
Ce poste correspond en tous points à ce que j'aime faire, c'est-à-dire le travail en extérieur, et également la préservation du patrimoine communal. Le contact avec les habitants me permet d'échanger et de faire des nouvelles connaissances, ce qui est pour moi très enrichissant.



NOUVEAUX ARRIVANTS



Christophe Walton est venu s'installer sur un des biens au lieu-dit Bagatelle, 67 route d'agetmau, cette année, choisissant la proximité, le calme et le coté cachet pierre apparente de la façade. Venant tout juste de faire ces 50 ans, ce chalossais d'origine, né à Cazalis exerce la fonction d'éducateur spécialisé pour adulte en situation d'handicap à Baigts de Béarn. Christophe avait auparavant travaillé pendant 17 ans au centre de l'ITEP à Momuy dans l'encadrement des enfants. Cet ancien rugbyman a pour passion la pêche en montagne permettant d'allier sport et nature.



Nicolas Bezin, 36 ans, originaire de Serreslous, et **Gabriel Dabadie**, 35 ans, originaire de Cauna, sont venus s'installer au lieu-dit Perrouet, 1137 route d'Argelos, durant l'été 2021. Nicolas, basketteur et bénévole au sein du club voisin de St Cricq Chalosse, travaille comme comptable. Gabriel exerce la fonction de vendeur en jardinerie. Habitant sur Hagetmau, ils ont choisi de venir s'installer sur Momuy, cherchant l'espace et le calme en campagne. Ils peuvent également profiter au mieux de la belle vue qu'ils peuvent avoir sur la vallée et la chaîne pyrénéenne.



Anthony Moreau, 25 ans, originaire du village voisin de Marpaps, et **Kimberley Manzocco**, 24 ans, originaire de St Paul les Dax, se sont installés au centre de notre bourg, 21 place de l'église. Anthony, basketteur au sein du club local d'HMCB, exerce le métier de mécanicien agricole sur Hagetmau. Kimberley travaille en tant qu'agent de service hôtelier auprès de l'EHPAD de St Sever. Habiter Momuy leur permet de rester à proximité de leurs lieux de travail, tout en étant dans un endroit calme et proche d'agetmau.



Famille BOURQUIN
La famille BOURQUIN s'est installée 300 route d'Argelos dans leur chalet. Daniel, chef de gare SNCF à Mont de Marsan et Marie-Clémence, ancienne infirmière reconvertie professionnellement vers la culture depuis cette année. Ils ont quitté la Seine et Marne en 2019 pour s'installer à Saint Pierre du Mont. Désirant trouver un lieu pour être en harmonie avec la nature, ils ont choisi de s'établir définitivement à Momuy pour vivre à la campagne en toute simplicité avec leurs 4 enfants Salomé, Gaël, Alizée et le petit dernier Sasha. Leur souhait : profiter de leurs plantations en cultivant leurs fruits et légumes que l'on retrouve sur Instagram avec le nom « Le Jardin des Dryades ».



Famille COINTE – POYARDON
Chantal Cointe et Patrice Poyardon se sont installés 90 route de Cazalis. Chantal, paloise d'origine, secrétaire et Patrice, employé de banque, ancien basketteur Chalossais pendant 40 ans ont saisi l'opportunité de s'installer définitivement pour profiter du calme de notre Chalosse. Néo-retraités, ils vont profiter de leurs 5 enfants et 6 petits-enfants. Un peu de chasse, de pêche, belote avec les amis et cuisine agrémentent leur quotidien dans un environnement qu'ils apprécient.



Jean François et Marie Jo MONTAULIEU
Après avoir vécu à Tosse, où se déplacer était devenu un calvaire chaque été, ils ont emménagé le 1er octobre dernier au 223 rte de Parcabe. Il fallut deux longues années de travaux, rythmées par les complications liées à la Covid 19, pour que la maison qu'ils ont fait bâtir soit enfin prête à accueillir ces nouveaux Momuyais. Jean François, originaire du Pays Basque, était employé au SITCOM de Bénesse-Maremne et Marie Jo travaillait au sein du groupe SAFRAN à Melun-Villaroche. Ces jeunes retraités ne connaissent pas particulièrement la Chalosse. Momuy fut un coup de cœur, calme et bien desservi, avec l'aéroport de Pau, le train à Orthez, qui permettent à leurs enfants et petits-enfants de les rejoindre facilement. Jean François, amateur de musique, ancien chef de chœur et membre du comité des fêtes de saint Vincent-de-Tyrosse souhaite découvrir nos associations.



Christophe ALENGRI
Christophe s'est installé au 97 route du bourg à l'été 2021. Originaire de l'Hérault, cuisinier en EHPAD, il est arrivé en Chalosse en 2014 pour profiter de la nature de notre territoire loin des turbulences du sud-est. Il a connu Momuy par l'intermédiaire de notre club de basket. Avec ses 2 filles, il profite de ses passions que sont le billard, la pêche et la cuisine. Ce qu'il apprécie à Momuy : le calme et la qualité de vie.

Mathilde Quéau, originaire de la région parisienne est venue vivre sur Hagetmau avec sa mère. Travaillant sur Mont de Marsan dans un espace culturel, elle souhaitait s'installer dans le secteur pour des raisons de proximité. Après plusieurs recherches, l'opportunité s'est présentée d'acquiescer un bien sur Momuy au lieu dit Bagatelle, 79 route d'agetmau, où elle apprécie l'endroit sympa et vivant.

ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 ainsi qu'à vos proches. Je souhaite également un bon rétablissement à toutes les personnes touchées par la maladie, avec une pensée pour les familles ayant perdu un proche.

Pour l'année 2021, nous avons été plus « libres » qu'en 2020 mais nous n'avons hélas pas eu la possibilité d'organiser la heste comme nous le souhaitions. C'est pour cela que nous vous avons proposé une seule journée le 21 août, avec une course landaise de la ganadéria Maynus l'après-midi suivie d'un repas. Les retombées que nous avons eu furent positives malgré nos craintes vis-à-vis du contexte sanitaire et de la date. L'affluence était au rendez-vous et je tiens à vous remercier d'y avoir participé.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont répondu « présent » même deux ans après notre dernière manifestation. Sur la journée, nous avons réalisé un bilan positif de 30,33 € !!! Certes c'est quasi rien...mais les retrouvailles et la convivialité entre Momuyaises et Momuyais étaient notre but principal.

Pour 2022, les fêtes sont programmées les 10,11 et 12 juin. Si vous souhaitez rejoindre le comité ou l'une de nos commissions, je serais ravi de vous rencontrer pour vous en expliquer tout le fonctionnement.

Je vous souhaite encore une très bonne année et à très bientôt autour d'un verre.

ADISHATZ Jérémy Perrussel



LOUS AMICS CANTADOUS

Lous Amics Cantadou est une association qui a pour but l'apprentissage du chant choral.

Elle a été créée il y a environ 15 ans, au tout début par un chœur d'hommes puis très vite s'est joint un chœur de femmes. Actuellement, 25 femmes de toutes les communes environnantes forment un très beau chœur. 15 hommes, de tous horizons avec des voix puissantes, forment un autre chœur.

Ces deux ensembles se réunissent toutes les semaines, le mardi avec une professeur de musique venue de Puyoo. Ces deux groupes se produisent généralement en concert dans les églises des Landes et Pyrénées-Atlantiques et dans les EHPAD.

L'année 2021 fut une année très compliquée. Le Covid étant présent, il a été pratiquement impossible de se rassembler avec très peu de répétitions et aucun concert. Mais cette association a tenu bon et même a enregistré de nouveaux choristes surtout chez les femmes. De très beaux chants : variétés françaises, basques et chants sacrés vous seront proposés en concert avec un accompagnement musical.

Nous avons été très surpris par le décès d'un choriste, André DUCALET, le doyen de 95 ans, qui poussait ses petites chansonnettes après un repas ou même dans le bus.

Nous souhaitons un très bon rétablissement aux personnes malades et hospitalisées et beaucoup de courage pour passer l'épreuve de la maladie.

Vive l'année 2022 et peut-être nos premiers concerts depuis longtemps en espérant que ce virus nous laisse un peu de répit.

Si pousser une chansonnette peut vous changer du quotidien, venez nous rejoindre un très bon accueil vous sera réservé dans une très bonne ambiance.

Merci et à très bientôt pour nous retrouver.

Le Président
Daniel LAVAUD



KASSA MANSA



Dès début novembre nous avons approvisionné la cantine de l'école ; les premiers repas ont été élaborés dans la nouvelle cuisine en dur construite par notre association au premier semestre 2020. Le Sénégal n'étant plus éligible au PAM (rappelons que le PAM est destiné aux régions en conflits), nous continuons donc notre action afin d'assurer au moins 1 repas par jour à tous les élèves de l'école. Cette action est de première importance et les familles nous en sont très reconnaissantes

Chers Ami (es)

La rentrée scolaire 2020 /2021 s'est bien déroulée. Contrairement à l'an passé, la date de la rentrée a été retardée au 12 novembre en raison de la situation sanitaire.

En Casamance, peu de cas ont été recensés mais l'exigence des mesures barrières imposées par l'état Sénégalais explique ce recul de la date de la rentrée.

L'école d'ESSYL compte à ce jour 78 enfants : 58 en primaire et 20 en maternelle. Ils étaient 110 en 2019/2020.

Cette diminution importante est due à l'intensité et la longueur de la saison des pluies. En effet, plusieurs maisons du village d'Essyl se sont effondrées et sont devenues inhabitables car en certains endroits, l'eau est montée de plus de 1 mètre. Les familles sinistrées se sont déplacées sur Ziguinchor en attendant de rebâtir.

Vous remarquerez que la classe de maternelle maintient un niveau d'enfants pratiquement équivalent à l'an passé ce qui nous rassure.

Dans le détail des élèves par classe qui nous a été fourni, on constate malheureusement que la classe du cours préparatoire a été supprimée, faute d'élève. Ce qui est fort dommage compte tenu de l'importance de cette classe dans le parcours scolaire des jeunes élèves. Par contre, la classe du CI (cours d'initiation) compte 15 élèves issus de la grande section.

Ceci est encourageant dans la mesure où l'origine de notre action dans cette école est de permettre aux petits enfants de fréquenter l'école.

Compte tenu de la situation sanitaire dans notre pays, il ne nous a pas été possible de faire notre vide grenier annuel et d'effectuer notre mission annuelle.

Nous n'avons pas perdu de vue notre souhait de créer un potager contigu à l'école qui s'inscrirait dans un projet pédagogique. Les légumes ainsi produits complèteraient les ingrédients, tel le riz, servis le midi.

Nous remercions particulièrement Henri LAPORTE pour son très généreux don reçu en cette fin d'année.

Cette année encore, nous faisons appel à votre générosité. Merci de rendre compte de notre action humanitaire autour de vous le plus souvent possible. Plus nous avons d'adhérents, plus nous pourrons faire de belles choses.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus favorable et que nous pourrons tenir notre assemblée générale annuelle.

En espérant que la COVID 19 n'a pas affecté vos familles, les enfants, les enseignants de l'école, et moi-même, vous remerciant infiniment pour votre aide.

Bien cordialement,
Henri-Paul DALBIEZ
37 route de Cazalis - 40700 MOMUY



L'ACCA



En ce début d'année, le bureau de l'ACCA de MOMUY vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Notre ACCA comprend 46 adhérents, 38 cartes membres de droit, 4 cartes palombières, 4 cartes étrangères, soit 2 cartes de plus par rapport à l'année dernière.

Le 18 septembre à Mont-de-Marsan, 18 000 chasseurs manifestaient pour défendre les chasses traditionnelles et la ruralité. Je tiens à remercier la dizaine de chasseurs de Momuy qui ont fait le déplacement malgré les très mauvaises conditions météorologiques ce jour-là.

Le 02 juillet, lors de l'assemblée générale, suite à la réforme de la chasse 2019, de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur de la chasse (RIC) ont été votés. Le bureau de l'ACCA a été renouvelé et est désormais composé de 6 membres au lieu de 9 auparavant.

Ces derniers temps nous avons été interpellés, à plusieurs reprises, de nombreux chiens divaguent sur la commune occasionnant de nombreux dégâts dans les élevages et dans la faune sauvage.

Durant la saison, 3 battues aux chevreuils, 8 battues aux sangliers et 2 battues administratives avec le lieutenant de l'ouvetier ont eu lieu sur la commune. 25 chevreuils ont été prélevés ainsi qu'un renard et 33 sangliers. Peu de chasseurs de la commune participent aux battues : 5 en moyenne pour le sanglier et une douzaine pour les battues aux chevreuils, seulement 8 à la dernière battue. Il devient très compliqué de faire certaines traques, de faire les lignes, certains ne connaissent pas le territoire. Les bois trop grands sont rarement chassés, certains jamais.

Pour terminer, nous remercions la municipalité, les propriétaires ainsi que les chasseurs de la commune et des communes extérieures qui viennent nous aider lors des battues.

Composition du bureau :

- Président - Philippe PASSICOS
- Trésorier - Gaëtan CALLEDE
- Secrétaire - Daniel PASSICOS
- Membres - Alain LAPASSOUSE, Alexandre CORREIA, Julien PENICAUT

Pour l'ouverture de la chasse, 60 faisans et 30 perdreaux ont été lâchés venant compléter la bonne reproduction du printemps.

Le Président
Philippe PASSICOS



Une saison entre espoir et désespoir

Après l'arrêt brutal de la saison passée pour cause de pandémie, covid 19, le défi a été de taille pour relancer la machine. Mais nous avons tous grand besoin de nous réunir et surtout de retrouver les bonnes sensations liées à notre sport favori.

L'inter - saison fut l'occasion pour l'un de nos plus fidèles bénévoles et dirigeants, Denis Passicos, Président HMCB durant de nombreuses années, de laisser la main. Au nom de l'ensemble du club, je tiens à saluer son engagement et son dévouement. Il a grandement concouru à la naissance d'Hagetmau Momuy Castaignos Basket ; nous avons pu vivre à ses côtés de magnifiques moments d'émotion notamment lors de victoires ou encore de moments de partage. La crise sanitaire nous a donc permis de prendre le temps de questionner le fonctionnement, l'organisation de notre association et les valeurs qui s'y réfèrent. En effet, il est urgent de se réinventer, de tenir compte de l'évolution de la société dans ce contexte anxieux et incertain. Le bénévolat devra trouver un nouveau souffle pour mener à bien les futurs projets. Pour assurer la reprise, nous avons structuré notre comité directeur en nommant une Présidente, moi-même, et quatre Vices-Présidents : Fabrice Lansaman et Laurent Sourbé pour les équipes jeunes, et Sylvain Feuillet et Francisco Orejas pour les équipes seniors. Également, un fonctionnement par commissions autonomes a été réactivé.

Afin de relancer la dynamique, l'accent a été mis sur le pôle formation pour donner à nos jeunes un accompagnement optimal et de qualité. En effet, notre collaboration en CTC perdure et évolue progressivement ; nous avons au total 12 équipes jeunes ce qui représente environ une centaine d'enfants. Ainsi, la garderie découverte pilotée par Gilles Sabatou a été reconduite avec une équipe de bénévoles / éducateurs étoffée. Nous avons également recruté deux personnes en contrat d'apprentissage BPJEPs, Thomas Dubouquet et Kedja Dibat, pour encadrer les équipes jeunes (U7 à U15).



Par ailleurs, ils peuvent compter sur l'expérience et la technicité de Patrick Maucouvert ; ce dernier participe à la section basket au collège d'Hagetmau au nom d'HMCB. Concernant les cadettes, Delphine Bernos nous a rejoint pour cette nouvelle saison, elle aura pour ambition de mener nos filles le plus loin possible !

Enfin, les dirigeants et moi-même tenons à remercier et à encourager tous les éducateurs bénévoles qui s'occupent de nos jeunes.

Côté seniors, la reprise fut impactée par la coupure sportive, le manque de relations, ce qui engendra une relance laborieuse. Toutefois, chacun a rapidement retrouvé goût et plaisir à partager des moments de convivialité.

Les catégories féminines se répartissent toujours en trois catégories, notre équipe 3 a été renforcée par les voisines de l'ASCH dans le cadre d'une CTC. L'équipe 2 a conservé son noyau dur consolidée par le coaching d'Ana Perovic et le soutien des cadettes qui vient amener un vent de fraîcheur.

L'équipe fanion tient pour l'heure toutes ses promesses avec un début de saison encourageant malgré un effectif limité. Encadrées par Franck Larrieu, les seniors filles 1 démontrent toute leur vaillance et nous surprennent match après match. Elles ont aussi la responsabilité comme l'équipe 2 filles d'accompagner au mieux l'évolution de nos jeunes cadettes qui font leurs premiers pas au sein de l'équipe fanion.

Les seniors garçons sont répartis en deux catégories pour cette saison ; nos équipes réserves ont « fusionné » en une seule équipe (équipe 2) entraînée par l'expérimenté Étienne Lansaman. Concernant notre équipe fanion masculine, elle est menée par Franck Rubio, secondée par Guillaume Galin. Le lancement de saison s'est fait de manière enthousiaste malgré la blessure de Grégory Saint Germain qui a raccroché les baskets définitivement.

Enfin nous tenons à remercier nos fidèles partenaires qui nous soutiennent, nos supporters, bénévoles et municipalités sur qui nous pouvons compter.

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !

Sportivement,
Hélène LABORDE SAUBIGNAC
Présidente HMCB

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter au nom du bureau de l'APE, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

En octobre un nouveau bureau a été élu, toute l'équipe pédagogique et le nouveau bureau de l'APE, tiennent à remercier ses anciens membres pour leurs implications et leurs temps consacrés pour nos enfants.

Malgré une situation sanitaire encore compliquée, plusieurs événements ont été organisés en collaboration avec les enseignants des écoles de notre RPI.

L'année qui s'est écoulée a commencé par la première édition de vente de sapins de Noël organisée par la directrice de l'école de Momuy, celle-ci a reçu un chaleureux accueil auprès des parents d'élèves ainsi que par les habitants des communes du regroupement et même au-delà. Cette réussite nous a conforté sur l'idée de recommencer l'opération cette année.

Lors des dernières élections, une vente de pâtisseries a été organisée pour nous aider à récolter des fonds pour nos écoles. Ce fut également une réussite et celle-ci sera reconduite cette année au mois d'avril pendant les élections présidentielles. Enfin pour terminer cette année écoulée, les enfants du regroupement ayant travaillé toute l'année autour du thème « le cirque », deux représentations ont été présentées.

Les enfants de l'école maternelle de Momuy ont organisé un spectacle qui a été filmé puis distribué aux parents. Les écoles de Nassiet et de Castaignos-Souslens se sont rassemblées pour organiser une fête des écoles, malgré toutes les contraintes sanitaires, les dons ont été au rendez-vous.



Pour cette année, nous espérons une amélioration de la situation afin que nos chers enfants puissent offrir un très beau spectacle qui nous l'espérons pourra être ouvert au grand public.

Pour conclure, nous vous remercions profondément pour votre soutien et votre aide.

Que ce soit par des heures passées à nous aider dans l'organisation des événements, en distribuant à nos côtés des flyers, en nous préparant de succulents gâteaux ou par vos dons.

Toutes ces aides nous sont précieuses pour nos écoles car toutes ces actions menées, permettent l'organisation de sorties, d'accueil d'intervenants, d'achats de matériel etc...

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour nous aider et pour faire que cette nouvelle année soit une fois de plus une belle réussite.

Madame Benoit Déborah
Présidente du bureau de l'APE



L'AMICALE DU LUY

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu maintenir quelques activités. Nous sommes toujours plus nombreux pour la marche du mardi matin; 19 personnes en moyenne pour parcourir des itinéraires divers et variés allant de 9 à 12km environ. C'est un réel plaisir de découvrir différents lieux et villages.

Nous avons également organisé des visites culturelles guidées : l'église Sainte Quitterie à Aire sur Adour ainsi que la visite de la ville de Salies de Béarn. Le jeudi après midi rassemble les joueurs de carte mais également les ateliers créatifs. Leurs créations ont été exposées au marché de Noël à Hagetmau le 22,23,24 décembre. Des ateliers mémoire ont été programmés pour le mois de janvier en partenariat avec le CCAS d'Hagetmau. Une dizaine de personnes se sont inscrites à ces journées.

Nous étions 36 convives, pour savourer un pot au feu à l'occasion de notre repas annuel. Nous avons une pensée pour ceux qui ne peuvent participer, en raison de leur santé. Certains de nos adhérents assistent également aux activités organisées par Génération Mouvement des Landes (voyages, concours de tarot, de belote, nous étions une vingtaine à la

journée qui a eu lieu à Eugénie les Bains, marche le matin ensuite pétanque, jeu de quilles, cartes après le repas). Je remercie la municipalité pour l'octroi de la subvention communale sans oublier tous les bénévoles qui ont concocté le repas; Nicole pour l'organisation des circuits et Maïté qui assure la distribution de notre journal.

J'espère que pour l'année 2022, nous pourrions continuer à programmer toutes ces activités en essayant de les densifier. Nous souhaitons également pouvoir organiser notre assemblée générale au cours du premier trimestre. Nous ne pouvons que formuler des vœux pour l'année qui arrive car nous devons nous adapter sans cesse à cette situation sanitaire évolutive et imprévisible.

Pour ceux qui désirent rejoindre notre association, vous serez les bienvenus, inscriptions au:

06 86 85 47 12 ou 06 20 0 1 65 64.

Au nom de tout le conseil d'administration de l'Amicale du Luy je vous souhaite une belle et heureuse année.

Le Président, Christian Dumas

ÉCOLE MATERNELLE MOMUY 2021-2022



ÉCOLE MATERNELLE MOMUY 2021-2022

